

Règlement résidence – Conditions de ventes

Chers Clients,

Notre volonté est de vous procurer un excellent séjour à Calvi. Afin de nous aider à réaliser cet objectif, nous avons développé les règles suivantes, que nous vous remercions d'avance de bien vouloir respecter avant et pendant votre séjour.

Arrivée et Départ

Le jour de votre départ vous êtes invité à vous présenter à notre réception au plus tard à 10H00. Heure d'arrivée à partir de 16H00. Merci dans la mesure du possible de nous avertir de votre heure d'arrivée estimée particulièrement si celle-ci est tardive. En cas de retard de sortie d'appartement, une nuit supplémentaire sera facturée.

Possibilité d'adapter ces horaires sur demande.

Méthodes de paiement

Nous acceptons les espèces, les chèques, les virements bancaires et les chèques vacances.

Réservations

Les réservations sont validées des réceptions du paiement des arrhes correspondant.

Acomptes exigibles et Annulation Réservation

Toute annulation doit être confirmée par voie postale ou par email,

Durée du séjour	Arrhes exigibles	Annulation	Pénalités
quelque soit la durée	30% du séjour	plus de 75 jours avant la date d'arrivée	aucune
		plus de 30 jours avant la date d'arrivée (et moins de 75 jours avant la date d'arrivée)	15% du séjour
		moins de 30 jours avant la date d'arrivée	30 % du séjour
		moins de 15 jours avant la date d'arrivée	100% du séjour

Séjour écourté

Si vous devez écourter votre séjour, vous serez facturé de la totalité du montant du séjour réservé.

Exemples: pour un séjour réservé d'une semaine, si vous devez partir au bout de 4 jours, vous serez facturé 1 semaine; Pour un séjour réservé de 3 semaines, si vous devez partir au bout de 12 jours, vous serez facturé 3 semaines.

Réception

Heures d'ouverture:

Lundi-vendredi 10H00-12H00 et 17H30-20H00

Samedi-dimanche 09H00-17H00

Vous trouverez au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services de la résidence, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles. En cas d'absence, des directives sont affichées sur la porte de la réception.

Prestation de Ménage

Le ménage est compris dans le tarif. Néanmoins, si l'appartement est rendu dans un mauvais état de propreté / vaisselle non faite / poubelle non jetée, un supplément de 50 € vous sera facturé.

Piscine

Horaires d'ouverture

La piscine est ouverte tous les jours de 08h à 20h.

Sécurité et Enfants

La piscine n'est pas surveillée.

La profondeur maximale est de 2 m, il est donc interdit de plonger.

Les objets en verres sont interdits aux abords de la piscine.

Douche

Pour des raisons d'hygiène, la douche doit être utilisée avant d'entrer dans la piscine.

- Il est à prendre en compte que la piscine est non surveillée. Les enfants doivent être sous la surveillance et responsabilité des parents.
Si les enfants ne savent pas nager, ils doivent porter des brassards sous la responsabilité des parents.
Nous déclinons toutes responsabilités en cas d'accident.
- Les mineurs de moins de 8 ans où moins de 10 ans lorsqu'ils ne savent pas nager, doivent être accompagnés et surveillés par un adulte responsable ; les jeunes nageurs devront être équipés de brassards. Les enfants ne doivent en aucune circonstance se retrouver seuls au bord du bassin.
- Il va de soi que les personnes atteintes de maladies contagieuses ou de peau ont interdiction formelle de fréquenter la piscine.
- Le cas échéant, à la baignade, les bébés seront obligatoirement équipés de couches spéciales

Malgré tout, Il est interdit

- De se baigner la nuit
- D'ouvrir les skimmers, ou de pénétrer dans le local technique
- De manipuler le robot nettoyeur en dehors d'une autorisation explicite
- De jeter ou pousser quelqu'un dans l'eau.
- D'utiliser du savon ou tout autre produit similaire dans le bassin.
- De manger au bord du bassin.
- D'éclabousser les participants à la baignade, de sortir l'eau du bassin par quelque façon que ce soit «bombe dans l'eau» etc.
- De jeter des objets, des cailloux, ou tout autre chose dans l'eau.
- De courir autour du bassin.
- D'uriner dans l'eau.
- De crier et d'organiser des jeux violents aux abords et dans la piscine.
- D'encombrer la piscine d'objet gonflable.

Le mobilier de jardin à disposition autour de la piscine est sous la responsabilité des utilisateurs qui devront prendre toutes dispositions et précautions afin de le conserver en bon état.

Bruit et silence

Les usagers de la résidence sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible. Le silence doit être total entre 22 heures et 7 heures.

Visiteurs

Tout visiteur occasionnel a l'obligation de se présenter à la réception. Il est accepté sous la responsabilité du locataire qui l'accueille. Il lui est interdit de pénétrer sur le parking intérieur avec son véhicule, sous peine d'évacuation de celui-ci en fourrière.

Sécurité – Sûreté

Malgré notre attention constante, nous n'engageons pas notre responsabilité en cas de vols qui seraient commis dans votre logement. Par ailleurs l'utilisation des barbecues est interdite en raison des risques d'incendie.

Accès

La résidence se réserve le droit de pénétrer dans les lieux loués pour l'entretien ou la sécurité. En aucun cas, le locataire ne devra changer le système d'accès à l'appartement.

Surtension EDF et sûreté électrique

En cas de surtension sur le réseau EDF il pourra vous être demandé de différer l'utilisation de certains appareils électriques personnels pour assurer la sécurité du réseau EDF local.

Parking

Un parking gratuit est disponible sur place. Bien que toutes les mesures de sécurité soient prises, nous n'engageons pas notre responsabilité pour les vols ou les dommages sur les véhicules garés sur notre site.

Animaux de compagnie

Les chiens et chats sont interdits dans la résidence.

Dégradations et objets emportés

Nous nous verrons dans l'obligation de facturer toute dégradation faite par le client dans son logement ou vol d'un objet appartenant à la résidence constaté avant ou après votre départ.

Conditions de location

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect de la résidence. Il est interdit de jeter des eaux polluées sur le sol ou dans les caniveaux. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers doivent être déposés dans les conteneurs prévus à cet effet. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Toute dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au sol ou aux installations de la résidence sera à la charge de son auteur.

Politique Environnementale

Nous sensibilisons notre aimable clientèle à la protection de l'environnement. C'est un élément très important pour nous.

Merci de surveiller en particulier votre consommation d'eau, ressource rare et précieuse. Merci également d'éteindre les lumières extérieures de votre logement pendant la nuit.

Perte des clés

La perte des clés sera facturée 50€.

Caution

Une caution de 500€ obligatoire sera demandée à l'arrivée et restituée à l'état des lieux.